



Commission Départementale de l'Arbitrage

Sous-Commission Lois de jeu & Mesures administratives PROCES-VERBAL N°004-20242025

Réunion du Lundi 30/12/2024 – 19h00

Présents : M. Michaël AKPOLI (Président), Mme Ouahiba IRBAH, MM. Louis-Félix FILIN, Sofiane AICHE, Saïd BASMIH, Jean-Baptiste MATOUTOU

Assiste :

Excusés : M. Jean-Marc STERNE

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Commission d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

ORDRE DU JOUR

- ⇒ Réserves techniques,
- ⇒ Décisions CDA,
- ⇒ Divers / Tour de table

RESERVES TECHNIQUES

MATCH N°28238558 : PARIS SC 1 - PARIS 15 A.C. 1

U18 D1 – POULE U – CHAMPIONNAT DU 15/12/2024 - 15H30

Après analyse et étude des pièces du dossier :

- FMI,
- Rapport de l'arbitre central de la rencontre,
- Courrier de PARIS S.C. appuyant de réserve,

Prenant connaissance de l'état des filets durant la rencontre,

Constatant le manquement administratif de l'arbitre,

Constatant l'impact de la décision de l'arbitre sur la rencontre,



Par ces motifs et après en avoir délibéré,

De ce fait, la Commission informe le club de PARIS S.C. que sa réserve est recevable et fondée. Aussi la Commission décide de faire rejouer la rencontre et transmet le dossier à la COC pour la reprogrammer.

DECISIONS CDA

Toutes les sanctions de la CDA sont cumulables.

PROMOTIONS

La CDA a décidé à l'unanimité des promotions ci-dessous :

- **M. Ahmed YAYA** : Par suite du rapport exceptionnel de sa première observation en Sénior D3, la CDA a décidé de l'observer sur une rencontre en Sénior D2. Tenant compte du rapport concluant du second observateur qui confirme le premier rapport, la CDA a décidé de sa promotion en Sénior D2 pour la suite de la saison. La CDA valorise son sérieux, sa rigueur, la bonne gestion de ses matchs. La Commission l'encourage à continuer sur cette lancée.
- **M. Abdelhafid SAOUD** : Par suite du rapport exceptionnel de ses observations, la CDA a décidé de sa promotion en AA1 pour la suite de la saison. La CDA valorise son sérieux, sa rigueur, la bonne gestion des bancs lors de ses matchs. La Commission l'encourage à continuer sur cette lancée.

MM. YAYA et SAOUD recevront la médaille « **ARBITRE DU MOIS** » lors d'une cérémonie qui sera organisée ultérieurement.

SANCTION INDIVIDUELLE

La CDA a décidé à l'unanimité des sanctions ci-après :

Arbitre	Motif sanction administrative	Sanction	Malus
DEGBE K.	Absence sur une rencontre	2 week-ends de non-désignation	-15 Pts
	=> Absence de rapport par suite d'une réserve technique	=> 3 week-ends de non-désignation	-10 Pts
	=> Erreur technique - Réserve fondée	=> 3 week-ends de non-désignation	-15 Pts
MUKELENGE G.	avec incidence : match à rejouer	=> Obligation de participer à tous les stages de perfectionnement quel que soit la catégorie convoquée (Football)	



PROGRAMMATION DES STAGES DE PERFECTIONNEMENT

La CDA apporte les modifications suivantes au planning initial des stages de perfectionnement. Ce PV fait office de convocation des catégories concernées ainsi que de arbitres dans l'obligations de suivre l'ensemble des séances. Les séances restent cependant ouvertes à tous les arbitres désireux d'y assister.

- **13/01/2025 à 19h30 →** Stage de Perfectionnement n°2 – **Obligatoire – AA**
- **27/01/2025 à 19h30 →** Stage de Perfectionnement n°3 – **Obligatoire – Futsal**
- **10/02/2025 à 19h30 →** Stage de Perfectionnement n°4 – **Obligatoire – D1&D2**
- **Sam 01/03/2024 →** *Projet à la rencontre d'un arbitre International (A confirmer)*
- **10/03/2025 à 19h30 →** Stage de Perfectionnement n°5 – **Obligatoire – D3&D4**
- **28/04/2025 à 19h30 →** Stage de Perfectionnement n°6 – **Obligatoire – JAD&FEM**
- **12/05/2025 à 19h30 →** Stage de Perfectionnement n°7 – **Obligatoire – Tous les Arbitres**

REUNION OBSERVATEURS A MI-SAISON

La CDA programme la prochaine réunion avec l'ensemble des observateurs parisiens le jeudi 23 janvier 2025 à 19h30 au siège du District.

DIVERS / TOUR DE TABLE

Chaque membre a pris la parole. Le Président conclut la séance en souhaitant un **merveilleux réveillon** en son nom et au nom de toute la Commission au Président du District, M. SURMON, à tout le personnel du District, à tous les Arbitres, Observateurs, délégués, à tous les Clubs ainsi qu'à toutes les personnes œuvrant de près ou de loin pour l'arbitrage et le football. Par anticipation, il souhaite une **Bonne et Heureuse Année 2025 à tous.tes**. A 20h15, il lève la séance.

Le Secrétaire de séance
Ouahiba IRBAH

Le Président
Michaël AKPOLI

PROCHAINE REUNION DE LA CDA : Vendredi 10 janvier 2025

PROCHAINE REUNION PLENIERE : Vendredi 07 février 2025